Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 99 (1954)
Heft: 3

Artikel: Odyssée d'une division française (la 21e division dans les Flandres en mai-juin 1940)
Autor: Fagalde
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342570

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Odyssée d'une division française

(LA 21e DIVISION DANS LES FLANDRES EN MAI-JUIN 1940)

Le 10 mai 1940, les Allemands envahissent la Belgique et la Hollande.

A cette date, le front du Nord-Est [1], marqué par les frontières franco-belge, franco-luxembourgeoise et franco-allemande est occupé, entre la mer du Nord et la Suisse, par huit armées françaises et la Force expéditionnaire britannique.

L'armée belge occupe la région Anvers-Liége et les Ardennes belges.

L'armée hollandaise, dont nous ne connaissons pas le dispositif de détail, occupe les cours de la Meuse et de l'Yssel.

La riposte alliée à l'agression allemande, riposte préparée dans tous ses détails pendant l'hiver 1939-1940, va consister à porter sur le front Anvers-Namur-Mézières les trois armées françaises d'aile gauche (7e, 1re et 9e) et la Force expéditionnaire britannique. Celles-ci devront d'abord, en coopération avec l'armée belge, y stopper l'offensive allemande, ensuite passer à leur tour à l'offensive.

La 7e Armée française, qui occupe la gauche (ouest) du dispositif allié, part de la région de Saint-Omer (voir carte No 1), son aile gauche (1er Corps d'armée) appuyée à la mer, son aile droite (16e Corps d'armée) jointive avec les Britanniques. Elle prend sa direction sur Anvers, précédée par la 1re Division légère mécanique (DLM).

---

[1] Il y a également un front sud-est marqué par la chaîne des Alpes franco-italiennes et occupé par la 6e Armée, et un front sud marqué par la chaîne des Pyrénées et occupé seulement par quelques éléments de surveillance.

Le 16e Corps d'armée que nous commandons était constitué avant le départ, outre ses éléments organiques de corps d'armée, par trois divisions : 9e Division motorisée, 21e et 60e Divisions.

Dès le déclenchement du mouvement général vers la Belgique, le 10 mai, la 21e Division nous est enlevée pour passer en réserve d'armée, la 60e également pour aller assurer la défense de l'Escaut maritime face aux îles de Zélande. Pour remplacer la 21e D.I., on nous affecte la 4e D.I. qui, jusqu'alors, appartenait au 1er C.A. La 60e D.I. n'est pas remplacée. Nous avouons n'avoir pas bien saisi le pourquoi de ce chassé-croisé.

Ce sont les opérations de la 21e D.I. en Belgique et dans la Flandre française que le présent article se propose d'exposer.

Donc, le 10 mai, la 21e D.I., partant de la région d'Hazebrouck, se porte dans la région de Gand pendant que la 7e Armée, dont elle va constituer la réserve générale, porte, à vive allure, ses éléments mécaniques et motorisés vers celle d'Anvers. Mais la 21e D.I. n'est ni mécanique ni motorisée. C'est une division normale active, ce qui veut dire qu'elle existait, en tant que division entièrement constituée, en temps de paix et qu'elle a, par conséquent, une valeur combattive certaine. Elle la possède d'autant plus, cette valeur combattive, que, par surcroît, c'est une division bretonne qui s'est couverte de gloire pendant la guerre 1914-1918. En outre, elle est parfaitement commandée par un officier général de vieille souche militaire et de grande valeur. On verra dans la suite de cet article que les Bretons de 1940 restent les dignes successeurs de ceux de 1914-1918.

La 21e Division comprend :

a) trois régiments d'infanterie à trois bataillons : 48e, 65e et 137e R.I., ce dernier connu dans l'armée française sous le nom de « Régiment de la tranchée des baïonnettes », qui rappelle l'héroïsme de ce régiment pendant la défense de Verdun en 1916 ;

b) deux régiments d'artillerie divisionnaire : le 35e à trois groupes de trois batteries de 75, et le 235e à deux groupes de trois batteries de 155 obusiers ;

c) un groupe de reconnaissance divisionnaire (27e GRDI) comprenant un escadron à cheval et un escadron motorisé ;

d) des services (génie, transmissions, intendance, santé, train des équipages).

Comme la 21e D.I., ainsi que nous l'avons dit, n'est pas motorisée, son déplacement doit avoir lieu partie par voie ferrée, partie par la route. Les éléments proprement combattants (infanterie, artillerie et cavalerie) sont transportés en chemin de fer, ce qui nécessite 42 trains. Les autres éléments suivent par la route. Le résultat de ce mode de déplacement, regrettable mais obligatoire en la circonstance, est qu'il faudra presque une semaine pour que la 21e D.I. se trouve au complet dans la région de Gand. Elle n'aura d'ailleurs pas encore reçu ses derniers éléments qu'elle recevra une nouvelle mission et une nouvelle destination.

Le 14 mai, en effet, la 21 D.I. encore incomplète reçoit de la 7e Armée l'ordre d'occuper d'urgence la rive sud de l'Escaut maritime à l'ouest d'Anvers, de Grauw (exclu, liaison avec la 60e D.I.) à Doel (inclus), avec mission de s'opposer à toute tentative éventuelle de débarquement allemand partant de l'isthme de Wondrecht (île de Sud-Beveland). On signale en effet des éléments motorisés adverses avançant rapidement vers cet isthme.

Le 15 mai, la 21e D.I. a réalisé sa mise en place au sud de l'Escaut maritime avec ses éléments disponibles (48e et 137e R.I. et un groupe du 35e R.A.), mais sans avoir pu faire les reconnaissances de détail préalables. Ce même jour, elle est placée sous les ordres du 1er C.A. dont le P.C. est à Anvers et qui est fortement engagé aux abords nord-est d'Anvers dans des conditions défavorables. Elle appuie de ses feux d'artillerie une division belge qui occupe la partie nord du

camp retranché d'Anvers, à l'est de l'Escaut, et qui est dans une situation critique. Voilà de la bonne camaraderie de combat !

Le 16 mai, alors que tous ses éléments ne sont pas encore réunis dans sa nouvelle zone, la 21e D.I. reçoit l'ordre d'envoyer ses éléments autos et ses unités lourdes à l'ouest du canal de Gand à Terneuzen, dans la région de Bruges. Aucune explication n'est donnée concernant ce mouvement inattendu. Cependant, comme des bruits alarmants commencent à circuler sur la situation du front français dans la région de Mézières-Sedan qui aurait été percé par d'importantes unités blindées allemandes, on en conclut que le départ de la totalité de la 21e D.I. de sa zone actuelle ne doit pas être très éloigné.

Il ne l'était pas, en effet, car le jour suivant (17 mai), la 21e D.I. recevait du 1er C.A. l'ordre de se porter en entier, pendant la nuit du 17 au 18, à l'ouest du canal de Gand à Terneuzen, en vue de son embarquement en chemin de fer. Elle doit se considérer désormais comme réserve de Grand Quartier Général (G.Q.G.). Le 1er C.A. lui fait savoir, en même temps, qu'il quitte, lui aussi, la région d'Anvers par voie de terre (le 1er C.A. est motorisé). La 21e D.I. est en conséquence rattachée temporairement, pour les ravitaillements, à notre Corps d'armée, le 16e C.A., qui, lui, est maintenu en Belgique. Les affaires doivent aller assez mal sur la Meuse au sud de Namur, car le déménagement de la région d'Anvers, que quittent Français et Belges, paraît général.

La 21e D.I. exécute une très forte étape (35 km.) pendant la nuit du 17 au 18 mai, en bon ordre, sous la protection d'arrière-gardes qui couvrent également le repli d'unités belges venant d'Anvers. Elle ne parviendra pas cependant à franchir, dans ce premier bond, le canal de Gand à Terneuzen.

Elle le franchit dans un deuxième bond qui l'amène, dans la nuit du 18 au 19 mai, après, de nouveau, une forte étape de 35 km., dans la région d'Ecloo, entre Bruges et le canal de Gand à Terneuzen. Quelques éléments n'arriveront à leurs cantonnements que le 19, au milieu de la journée.

Le Service des chemins de fer fait savoir que les embarquements de la 21e D.I. auront lieu dans la région de Thielt, au sud-ouest de Gand, à partir du 20 mai, 0 heure. En conséquence, la 21e D.I. achemine, dès le 19 et pendant la nuit du 19 au 20 mai, ses éléments vers cette région. C'est encore une forte étape de 30 à 35 km., la troisième pendant trois nuits consécutives !

Le 20 mai, la 21e D.I. est prête à être embarquée, mais le Régulateur du transport informe la Division que les rames qui avaient été préparées pour elle ont été prises pour assurer un autre transport, non prévu initialement. Décidément, les choses ne paraissent pas se dérouler bien normalement ! L'impression est défavorable, d'autant qu'on est sans nouvelles de ce qui se passe au sud. Que sont devenus les blindés allemands qui ont franchi la Meuse, il va y avoir bientôt une semaine ? On ne le sait. Où en est le front français ? On ne le sait pas davantage. En vue de déchirer le voile, le général commandant la 21e D.I. se rend à Thielt auprès du Régulateur. Il y recueille les renseignements suivants :

1° Les embarquements vont pouvoir commencer en fin de journée, mais le Régulateur n'a encore à sa disposition que très peu de rames, ce qui fait prévoir des embarquements très échelonnés dans le temps ;

2° La 21e D.I. a, comme destination, la région de Beauvais, à mi-chemin entre la Somme et la Seine, à environ 200 km. à vol d'oiseau de la région où elle se trouve actuellement. Le courant de transport doit passer par Calais, Boulogne et le long de la côte de la Manche ;

3° Le Régulateur ignore tout de la situation générale.

Ce n'est guère brillant ! Néanmoins, le général commandant la 21e D.I. possède maintenant un renseignement important. Il connaît la destination de sa division : Beauvais. Il va, par suite, pouvoir pousser tout de suite vers cette région, par la route, les éléments autos, peu importants d'ailleurs, de la

division (l'escadron motorisé de son G.R.D.I. et une partie des convois) et s'y porter lui-même, de sa personne également, par la route, avec un P.C. léger (Poste de commandement) afin d'y devancer largement sa division et préparer son action future.

Mais par où faut-il aller à Beauvais ? Le fait que le courant de transport par voie ferrée passe par Calais-Boulogne et fait par suite un long détour vers l'ouest, au lieu de filer directement sur la région de Beauvais, lui montre qu'il est probable que la ligne directe n'est plus possible et, plus probablement encore, qu'elle ne l'est plus du fait des blindés allemands. Aussi, confiant au général commandant l'infanterie divisionnaire, aidé du colonel commandant l'artillerie, le soin de régler les embarquements, il expédie ses éléments autos vers le sud et, à 17 heures (20 mai), il prend de sa personne, avec son P.C. léger, la direction de Cassel-Saint-Omer, pour, de là, gagner au plus tôt la côte et filer ensuite vers le sud en la longeant. Il espère ainsi trouver un itinéraire encore libre.

Il n'allait pas tarder à déchanter !

Arrivé à Saint-Omer le 20 mai à 23 h. 30, le général commandant la 21e D.I. a mis près de sept heures pour faire les 80 km. qui séparent Thielt de Saint-Omer. Il a trouvé des routes terriblement embouteillées par des cohues denses de réfugiés belges qui, fuyant leur pays, se dirigent vers la France dans un désordre indescriptible. A Saint-Omer, il reçoit, du lieutenant-colonel commandant d'armes de cette place, deux renseignements contradictoires :

1° Hesdin, à une quarantaine de km. au sud de Saint-Omer, serait occupé par les Allemands. Un maréchal des logis français de gendarmerie y a été tué et le téléphone avec cette localité a cessé de fonctionner aussitôt après ;

2° Plusieurs colonnes de troupes françaises auraient continué à passer par Hesdin, sans opposition, à la fin de la journée.

En ce qui concerne la situation générale, le commandant d'armes ne sait rien.

A la gare de Saint-Omer, il ne passe aucun courant de transport et le commissaire militaire de gare déclare ne pas en attendre.

En désespoir de cause, le général commandant la 21e D.I. téléphone dans plusieurs directions. On se rappelle qu'en quittant le 1er C.A. à l'ouest d'Anvers, la 21e D.I. est passée en réserve de G.Q.G. Mais ce dernier est à Vincennes, dans la banlieue est de Paris, et toutes communications téléphoniques sont coupées avec la capitale. Le 1er C.A. a quitté lui-même la région d'Anvers et Dieu sait où il est à l'heure actuelle ! Le général commandant la 21e D.I. finit cependant par avoir au téléphone le Q.G. du 1er Groupe d'armées qui se trouve quelque part au sud de Lille, mais c'est pour avoir une nouvelle désillusion. Le 1er Groupe d'armées ignore le déplacement et la destination de la 21e D.I. qui n'est pas sous ses ordres. Il n'a, en conséquence, aucun ordre ni, à son regret, aucun renseignement à lui donner !

On conçoit l'incertitude dans laquelle se trouve plongé le général commandant la 21e D.I. Il a cependant un fil directeur : il sait que sa division est attendue à Beauvais. Il doit donc, par tous les moyens, s'efforcer d'atteindre cette région. C'est bien ce qu'il décide.

Le 21 mai, à 4 h. 30, il quitte Saint-Omer et se dirige droit au sud, direction Abbeville, sur la Basse-Somme, à quelques kilomètres de la côte. Pour plus de sûreté, il évite les localités importantes et atteint sans encombre la route Calais-Abbeville à Nampont-sur-Authie, à une trentaine de kilomètres au nord d'Abbeville.

Aucun Allemand n'a été aperçu, mais on n'a pas aperçu non plus le moindre service français de régulation routière, ni aucun service d'ordre dans les localités, alors que routes et villages sont encombrés de voitures militaires de tous genres (camions, camions-citernes, canons lourds, etc.), le tout au milieu d'un nombre considérable de voitures civiles de réfugiés.

A un moment donné, arrêt absolu. La route est obstruée par quatre à cinq rangs de voitures face au sud. Une voiture arrive en sens inverse. Son conducteur déclare que les Allemands sont à Abbeville et sont passés sur la rive nord de la Somme. Ils tirent sur les civils qui essaient de franchir la Somme vers le sud. Ce renseignement paraît confirmé par la présence de très nombreux cyclistes qui se replient vers le nord, en ligne déployée, à travers champs.

Le général commandant la 21e D.I. ne renonce pas encore à passer. Il se dirige vers l'amont d'Abbeville, espérant y trouver un pont libre. Il rencontre un civil qui vient d'échouer dans le même essai, a reçu des coups de fusil et a dû rétrograder. La conclusion s'impose : toute la Basse-Somme est occupée par les Allemands.

Une autre conclusion s'impose avec non moins de force : le général commandant la 21e D.I. est coupé du territoire national et, avec lui, toute sa division en déplacement sur les voies ferrées loin vers le nord.

Il ne lui reste plus qu'une chose à faire : rejoindre cette dernière au plus vite.

Pour ce faire, le plus sûr est de suivre à contrecourant l'itinéraire ferré que doit suivre la division et qu'il sait devoir passer par Boulogne. Il décide donc de remonter jusqu'à Boulogne dont il n'est éloigné que d'une quarantaine de kilomètres, la voie ferrée suivant la côte de la Manche. Sur ce trajet, il se heurte encore à des embouteillages inextricables qui l'obligent parfois à ne parcourir que 3 à 4 km. en une heure !

Il arrive vers midi (nous sommes toujours le 21 mai) à Hesdigneul, bifurcation ferroviaire à 8 km. au sud de Boulogne où doit passer le courant de transport de la 21e D.I. Il téléphone au Régulateur de Boulogne. Bonne nouvelle : le courant est enfin annoncé. Il arrivera par Saint-Omer, Desvres, Hesdigneul, Boulogne. Les gares de débarquement seront Desvres, Samer, Hesdigneul, Neuchatel et Boulogne. Quant aux heures et jour d'arrivée, impossible d'avoir des précisions.

Que va faire le commandant de la division qui, pour le moment, est seul à Boulogne, ne disposant que de son P.C. léger ?

A qui peut-il s'adresser pour obtenir des ordres et des renseignements ?

Il sait que, désormais, il ne peut plus dépendre du G.Q.G. ni communiquer avec lui, car il en est coupé définitivement par l'avance des forces blindées allemandes qui ont atteint les côtes de la Manche. Il y a le 1er Groupe d'armées avec lequel on devrait pouvoir communiquer puisque, coupé lui aussi du territoire national, il se trouve, comme la 21e D.I., au nord de la coupure. Malgré plusieurs tentatives, il lui est impossible d'avoir une communication téléphonique avec lui.

Que reste-t-il ? L'autorité militaire la plus proche de Boulogne est à Dunkerque, à une soixantaine de kilomètres environ au nord-est de Boulogne. C'est l'amiral commandant les Forces maritimes du nord qui dispose, outre ses éléments marins, de quelques unités terrestres, peu importantes à la vérité. Le général commandant la 21e D.I. ne se mettra en relations téléphoniques avec lui, à tort d'ailleurs, que le jour suivant, 22 mai, lorsque toutes ses tentatives de toucher le 1er Groupe d'armées auront échoué.

Il y a également à Calais, à environ 35 km. au nord de Boulogne, une garnison anglo-française de faible importance. Le général commandant la 21e D.I. ne paraît pas en avoir eu connaissance.

Enfin, il reste l'ensemble des armées alliées du Nord (armée belge, armée anglaise et 1re armée française) qui sont, elles aussi, coupées du territoire français. Mais elles se trouvent encore, le 21 mai, sur l'Escaut, à une distance moyenne de Boulogne d'environ 130 km. et engagées contre les XVIIIe et VIe armées allemandes. Il n'y a, par suite, rien à attendre d'elles et songer à les rejoindre est hors de question pour de multiples raisons dont la première est que le général commandant la 21e D.I. ne sait pas comment, à l'heure actuelle,

sa division est répartie dans l'espace, ni dans quels délais il pourra en disposer.

A ce moment (début de l'après-midi du 21), le général commandant la 21e D.I. prend une décision : attendre sa division à Boulogne et défendre cette localité.

Il est parfaitement logique, et même obligatoire, qu'avant l'arrivée de ses premières troupes, le commandant de la division établisse le plan d'emploi de ses troupes en fonction du plan de manœuvre auquel il a réfléchi depuis le moment où il a été coupé du territoire national et où il a été, en quelque sorte, livré à lui-même. Il est également logique que ce plan d'emploi englobe la division tout entière, son chef ayant le droit d'escompter que le chemin de fer la lui livrera en entier aux gares de débarquement mentionnées plus haut. Mais la question qui se pose en présence de la décision prise par le commandant de la 21e D.I. de défendre Boulogne est celle-ci : cette décision elle-même est-elle logique ?

Le 21 mai dans la matinée, ainsi que nous l'avons dit, le général commandant la 21e D.I. a constaté lui-même que des forces allemandes avaient franchi la Somme vers le nord. Ces forces qui, après seulement dix jours de campagne, ont pu atteindre les côtes de la Manche, venant de la frontière belgo-allemande, sont, de toute évidence, des forces blindées ou à tout le moins motorisées, probablement les deux. Il n'y a aucune raison de supposer qu'ayant progressé à cette allure jusqu'aux côtes de la Manche, elles vont s'arrêter sur la Somme. Il y a même des raisons sérieuses de supposer le contraire et d'envisager la continuation rapide de leur mouvement vers le nord, d'une part, pour s'emparer des ports de Boulogne, Calais, Dunkerque et les offrir aux sous-marins allemands, d'autre part, pour couper de la mer les armées alliées du nord, déjà isolées du territoire français, et achever leur investissement.

Dans ces conditions, il faut s'attendre à voir arriver dans la région de Boulogne, qui n'est éloignée de celle de la Somme que de 60 à 70 km., des forces allemandes motorisées et

blindées, dès le lendemain 22 mai, sans compter les moyens aériens considérables de l'ennemi. La 21e D.I. sera-t-elle en état de se mesurer avec elles ? Il est bien évident que non, car. dans cette même après-midi du 21 où son chef a pris la décision de défendre Boulogne le commissaire de gare de cette ville lui fait savoir qu'aucun train amenant des troupes de la division n'est encore annoncé.

Il en résulte qu'en présence d'un adversaire en possession de tous ses moyens terrestres et aériens, totalement indépendant de la voie ferrée et enflammé par une avance victorieuse ininterrompue de dix jours, le commandant de la 21e D.I. ne pourra disposer que d'éléments lui arrivant au compte-gouttes par la voie ferrée, débarquant en des points éloignés les uns des autres, sans moyens aériens, avec de faibles moyens antichars et déprimés, malgré leur incontestable valeur, par des marches, contremarches et transports ferroviaires qu'ils effectuent sans arrêt depuis le 10 mai.

Au lieu d'affronter la lutte dans ces conditions, n'était-il pas préférable de se dérober, de mettre de l'espace entre l'adversaire et soi et, au lieu de rassembler la division vers la tête du courant de transport, à savoir la région de Boulogne, la rassembler au contraire vers la queue de ce courant, au nord de la coupure de l'Aa et à l'abri de celle-ci ?

Mais, peut-on objecter, ce rassemblement vers la queue du transport était-il matériellement, techniquement possible ? Nous répondons sans hésitation par l'affirmative. Le service militaire français des chemins de fer a réalisé bien d'autres tours de force et c'est bien de lui qu'on peut dire, il l'a prouvé cent fois, que rien ne lui est impossible. En l'occurrence, d'ailleurs, le problème à résoudre est facile. La majeure partie de la 21e D.I. n'a certainement pas encore franchi vers le sud, le 21 mai, la coupure de l'Aa puisque, dans la soirée de ce même jour, aucun train n'est encore annoncé à Boulogne, distante de l'Aa de moins de 50 km. Il suffira donc d'arrêter le courant au nord de l'Aa et de faire rétrograder les quelques

trains qui auront déjà franchi cette coupure. Le problème est techniquement simple.

Il y avait enfin un dernier argument contre la solution « Boulogne ». Des trois ports : Boulogne, Calais, Dunkerque que visent évidemment les forces allemandes qui ont atteint la Somme, le plus important est, de loin, celui de Dunkerque. Il est le plus important d'abord parce que c'est un très grand port magnifiquement outillé, alors que Boulogne et Calais sont des ports secondaires, ensuite parce que depuis que les armées alliées du Nord sont coupées du territoire national, c'est par Dunkerque que vont obligatoirement passer tous les ravitaillements et évacuations de ces armées. Il n'est pas douteux dès lors que Dunkerque devient pour le commandement des armées alliées du Nord un point d'importance vitale qu'il va falloir conserver à tout prix. Or, dans toute la région comprise entre le front allié du Nord qui, le 21 mai, est encore sur l'Escaut et Dunkerque, c'est la 21e D.I. et elle seule qui, pour le moment, représente l'instrument de combat de valeur le plus important. Le général commandant la 21e D.I. le sait puisqu'il vient de parcourir cette région et a pu constater qu'elle était vide de troupes organisées. En rassemblant par suite sa division au nord de la coupure de l'Aa, il protégeait directement Dunkerque et répondait ainsi exactement aux besoins les plus urgents de la situation.

Notre opinion étant donnée quant à la décision prise par le général commandant la 21e D.I. de défendre Boulogne, opinion toute personnelle et émise, bien entendu, sans aucun esprit de critique, reprenons le cours des événements à Boulogne le 21 mai dans l'après-midi.

Le plan de défense de la région de Boulogne, élaboré par le général commandant la 21e D.I., consiste essentiellement, pour employer ses propres expressions, « à couvrir Boulogne face au sud et à l'est, par l'organisation de points d'appui en quinconce appuyés par l'artillerie ».

Il compte réaliser cette conception générale de la défense de la manière suivante, au fur et à mesure des débarquements :

— le 65e R.I. (tête du courant), avec un groupe de 75, occupera la région de Desvres et barrera les routes venant du sud-est et de l'est ;

— le 48e R.I. (qui suit le 65e), avec un groupe de 75, occupera la région de Neufchâtel et barrera les routes venant du sud ;

— le restant de la division, à la disposition du général de division, sera réparti pour le moment aux abords immédiats de Boulogne, au nord et au sud du Mont-Lambert qui constitue le point essentiel de la défense de cette région.

Une seule observation relative à ce dispositif. Le danger le plus immédiat vient du sud. Il semble, par suite, qu'il eût été plus indiqué de pousser tout de suite à la couverture sud de Boulogne le régiment arrivant le premier, c'est-à-dire le 65e, le régiment débarquant ensuite, le 48e, étant affecté à la couverture est. Rien de tout cela d'ailleurs ne pourra, comme on le verra par la suite, être réalisé.

A la fin de l'après-midi du 21 mai, ainsi que nous l'avons déjà dit, aucun train n'est encore annoncé à Boulogne. Mais, vers 17 h. 30, arrive le colonel commandant le 65e R.I. Il a voyagé en auto, précédant le courant de transport, et il a eu l'excellente idée de passer par le Q.G. du 1er Groupe d'armées qu'il n'a pas trouvé sans mal. Il a mis ce Q.G. au courant de la situation, qu'il ignorait, de la 21e D.I. Au vu de cette situation, le 1er Groupe d'armées a pris d'autorité, et avec raison, la 21e D.I. sous ses ordres et a remis au colonel du 65e R.I., pour le commandant de la division, l'instruction suivante :

« La 21e D.I. est mise temporairement à la disposition du 1er Groupe d'armées. Elle a comme mission de couvrir le port et les approvisionnements de Boulogne.

» Elle pourrait avantageusement tenir Neufchâtel et Samer avec réduit au Mont-Lambert. »

On imagine la satisfaction du général commandant la 21e D.I. à la lecture de cette instruction. La décision qu'il

avait prise de défendre Boulogne recevait une caution de valeur et il était désormais entièrement couvert. Nous n'en maintenons pas moins, sur cette question, l'opinion exposée plus haut.

L'instruction du 1er Groupe d'armées qu'apporte le colonel du 65e R.I. est d'un laconisme qui a dû paraître un peu excessif au général commandant la 21e D.I. Pas un mot sur la situation générale qu'ignore totalement ce dernier, sur ce qui existe ou n'existe pas de troupes amies ou ennemies dans la région côtière, sur les perspectives prochaines ou lointaines concernant les opérations, sur ce qu'on sait ou ce qu'on ignore de l'ennemi et de ses intentions supposées, etc... Et cependant, quoique par trop laconique à certains égards, cette instruction contient des indications superflues. Il est bien certain par exemple qu'en couvrant le port de Boulogne, on couvre en même temps les approvisionnements qu'il contient. Inutile donc de parler de ces derniers. Mais ce qui est plus important, c'est le fait d'avoir indiqué au général commandant la 21e D.I. les points à tenir (Neufchâtel, Samer, Mont-Lambert) pour remplir sa mission. Eternelle confusion du but et des moyens ! Le 1er Groupe d'armées n'avait qu'à indiquer à la 21e D.I. le but à atteindre : couvrir Boulogne, et si cette couverture devait être, ou non, limitée dans le temps. Dans le premier cas (temps limité), fixer à la 21e D.I. sa direction ultérieure de repli. Enfin, faire connaître l'emplacement présent ou futur du Q.G. du 1er Groupe d'armées. Tout le reste est superflu ou contre-indiqué. Le chef qui ordonne une opération ne doit définir que trois choses :

1° la mission ;

2° les moyens affectés à l'exécution de cette mission ;

3° le chef chargé de l'accomplir.

Et rien de plus. S'il ajoute quelque chose, il empiète sur les attributions de son subordonné et bride sa personnalité.

En ce qui concerne le laconisme exagéré de l'instruction du 1er Groupe d'armées apporté par le colonel du 65e R.I.,

ajoutons qu'il est possible que ce dernier ait reçu verbalement du Groupe d'armées des renseignements plus détaillés. Souhaitons-le et acceptons-en l'augure !

Pendant la nuit du 21 au 22 mai, cinq trains sont enfin arrivés. Ils amènent :

— le colonel du 48e R.I. et une partie de sa compagnie régimentaire d'engins (quatre canons de 25 antichars et deux mitrailleuses antiaériennes), débarqués à Neufchâtel (sud de Boulogne) ;

— une batterie de 75 du 35e R.A., débarquée également à Neufchâtel ;

— deux bataillons du 65e R.I. et compagnie régimentaire d'engins du 65e R.I., débarqués à Desvres (est de Boulogne).

Ces troupes viennent de passer 50 heures dans les wagons pour faire environ 150 km. !

Le service des chemins de fer annonce, sans autres précisions, l'arrivée de l'Etat-Major du 235e R.A. et celle de la batterie divisionnaire antichars. Aucun renseignement en ce qui concerne le restant de la division.

La ville de Boulogne est encombrée d'une masse énorme de militaires isolés, en majorité sans armes et appartenant à une multitude d'unités de toutes provenances. Beaucoup de soldats belges et de réfugiés civils français et belges.

En résumé, le 22 mai à midi, le général commandant la 21e D.I. n'a reçu que cinq trains sur les 42 attendus. Il ne possède pas de renseignements certains sur les 37 autres. Il sait que la colonne auto qu'il a expédiée le 20 mai, par la route, en direction de Beauvais, a pu passer au sud de la Somme. Elle est désormais perdue pour lui. Enfin, il n'a à sa disposition aucun élément de reconnaissance aérienne ou terrestre.

Il installe son P.C. près du Mont-Lambert.

Dans ces conditions, le dispositif de défense, élaboré le 21 mai dans l'après-midi et que nous avons discuté plus haut, ne peut être réalisé faute de moyens. Tout ce que peut faire,

le 22 mai, le commandant de la division, est de tenir tant bien que mal les trois points qui lui paraissent les plus importants pour l'exécution de son plan, à savoir Neufchâtel, Samer et Desvres.

Dans le courant de l'après-midi, ces trois points qui viennent à peine d'être occupés sont attaqués, ainsi qu'il fallait s'y attendre, par des formations blindées allemandes.

En même temps, le service des chemins de fer fait connaître :

1° que le gros de la 21e D.I. ne peut plus être acheminé sur Boulogne par voie ferrée ;

2° que les éléments en cours de transport (deux bataillons du 48e R.I. et une batterie) seront débarqués au mieux à Aire sur la Lys, à 60 km. environ à l'est de Boulogne, et acheminés par voie de terre sur cette ville ;

3° que les éléments non encore embarqués dans la région de Thielt, en Belgique, seront dirigés par voie ferrée sur Dunkerque, où ils débarqueront. Ces derniers éléments comprennent :

— le 137e R.I. en entier ;

— un bataillon du 48e R.I. ;

— un bataillon du 65e R.I. ;

— la presque totalité de l'artillerie de la division.

La situation tragique devant laquelle se trouve le général commandant la 21e D.I., dans l'après-midi du 22 mai, est la suivante :

— au sud de l'Aa où il se trouve de sa personne, il a ou va avoir avec lui quatre bataillons d'infanterie sur neuf et deux batteries d'artillerie sur quinze ; ces éléments encore dispersés sont déjà attaqués ;

— au nord de l'Aa (région de Dunkerque), et lui échappant complètement, le restant de la division : cinq bataillons d'infanterie sur neuf et treize batteries sur

quinze. Il n'y a personne pour commander l'ensemble de ces derniers éléments, car le général de division, le général commandant l'infanterie divisionnaire et le colonel commandant l'artillerie divisionnaire ont voyagé, comme il se doit, en tête du courant de transport et se trouvent tous à Boulogne.

En fin de compte :

1° Le 22 dans l'après-midi, les éléments de la 21e D.I., qui se trouvent au sud de l'Aa et représentent en gros à peine le tiers de la division, sont attaqués par des éléments blindés allemands. La 21e D.I. est accrochée. Elle n'est plus libre de ses mouvements. Ce qu'elle aurait encore pu faire la veille, 21 mai (se dérober vers le nord) n'est plus possible le 22. Le sort en est jeté !

2° Le gros de la division va être débarqué dans la région de Dunkerque, au nord de l'Aa. Si le lecteur veut bien se reporter à l'exposé de la bataille de Dunkerque que nous avons fait dans la *Revue militaire suisse* (numéros de mars à juillet 1952), il verra comment ce gros a participé, sous nos ordres, à cette bataille, du 24 mai au 4 juin, quelle part prépondérante il y a prise et de quel magnifique héroïsme il y a fait preuve.

Les éléments de cette même division que nous venons de voir débarquer dans la région de Boulogne, et avec lesquels se trouve le général de division, vont faire preuve, en face de forces allemandes blindées et motorisées appuyées par une nombreuse et puissante artillerie et par d'importances forces aériennes, dans une lutte inégale de plusieurs jours, de la même valeur, de la même ténacité, du même héroïsme et du même esprit de sacrifice.

Ce sera l'objet de notre prochain article.

Général Fagalde